

Le Mag'

Le journal de Cagire Garonne Salat

de l'été !!!



Cagire
Garonne
Salat

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Édito



Malgré la crise sanitaire, l'ensemble des services et des élus communautaires sont restés mobilisés sur leur mission en faveur du territoire et de ses habitants.

Le chantier de la Zone d'Activité de Montsaunès Saint-Martory bat son plein et les premiers bâtiments devraient émerger d'ici la fin de l'année. Il ne reste plus à ce jour que cinq lots disponibles à la vente. De nombreuses entreprises vont ainsi s'installer sur ce site et conforter l'offre d'emplois.

Priorité de ce mandat, la communauté de communes a amplifié son action en faveur de la santé. Après avoir construit la maison médicale de Salies-du-Salat, agrandi la maison de santé pluridisciplinaire de Saint-Martory et racheté celle d'Aspet, de nouvelles améliorations seront portées à ces structures et notamment une extension importante sur Aspet pour accueillir le nouveau Centre de santé. Le conseil communautaire du 1^{er} juillet a validé l'embauche de quatre médecins salariés et nous poursuivons nos efforts pour installer d'autres médecins.

Enfin, le tourisme reste au centre de notre stratégie de développement, et je tiens à saluer la grande qualité du travail produit par l'Office de tourisme notamment la stratégie de « Destination vélo » pour un tourisme nature toutes générations.

Je vous souhaite un bel été !

François Arcangeli
Président

RETROUVEZ L'ACTU DE L'INTERCOMMUNALITÉ SUR NOTRE PAGE
 Facebook/Communauté de communes Cagire Garonne Salat

Développement économique

Z.A Montsaunès Saint-Martory

Les travaux démarrés en avril 2021 sur la zone d'activités de Montsaunès se poursuivent. Il est possible d'apercevoir les premiers tronçons de voirie. La mise en place des réseaux est actuellement en cours et va s'échelonner jusqu'à mi-septembre. Il est rappelé que pendant toute la durée du chantier, l'accès est formellement interdit au public. La commercialisation des lots est en cours et les derniers lots sont à saisir !!! Sont attendues des entreprises qui relèvent tant du domaine de l'artisanat que de l'industrie. À ce jour, l'installation de 10 entreprises a été validée en conseil communautaire.



Pour tous renseignements merci de vous adresser à la communauté de communes :
Tel : 05 61 97 72 57 / 07 50 54 75 77

Une nouvelle directrice du développement économique



Arrivée de Guyane en janvier dernier, Astrid Café est la nouvelle directrice au développement économique de la communauté de communes. Développement local, développement économique, réhabilitation

urbaine, revitalisation des territoires, son expérience professionnelle, à Cayenne ou au PNR de Guyane par exemple, sont à la hauteur de sa passion pour le développement des territoires.

Vous êtes entrepreneurs, commerçants, artisans, intéressés par un projet sur le territoire Cagire Garonne Salat, n'hésitez pas à contacter le service du Développement économique de la communauté de communes.

Astrid Café : 07 50 54 75 77
astrid.cafe@cagiregaronnesalat.fr

Cohésion territoriale



À Salies, E. Autigeon entourée du maire JP Duprat et de ses adjointes E. Marigo et M. Sirgan

Une Cheffe de projet « Petites Villes de Demain »

En mobilisant ses ressources et son potentiel au service du développement local, la communauté de communes souhaite avant tout que son développement bénéficie aux habitants en redynamisant une économie de proximité. Une proximité qui se retrouve dans les dispositifs Petites Villes de Demain, programme qui a pour but d'accompagner la relance des territoires aux côtés des intercommunalités : Saint-Martory comme Aspet et Salies-du-Salat ont été sélectionnées pour ce dispositif. Dans ce cadre, Emmanuelle Autigeon anciennement directrice à l'Enfance Jeunesse a été nommée à la direction de la Cohésion Territoriale pour superviser ces dispositifs à l'échelle du territoire intercommunal.

Emmanuelle Autigeon : 07.72.45.53.58
emmanuelle.autigeon@cagiregaronnesalat.fr

Sommaire

Développement économique 3-4

Infos 3 CGS 5-6

Santé & Services à la personne 7

Le budget 2021 8-9

Codev 10

Agriculture et forêts 11-13

Environnement 14-15

Sport 16-17

Enfance Jeunesse 18-21

Culture 22-25

Tourisme 26-27

La lettre du tri 28-32

Le Mag'

ÉTÉ 2021 #10

Tiré à 10 000 exemplaires
ISSN : 2555-9915

Communauté de communes
Cagire Garonne Salat

15 Avenue du Comminges
31260 Mane | 05.61.98.49.30
secretariat@cagiregaronnesalat.fr

Pôle Aspet : 05.61.94.86.50

Pôle Saint-Martory : 05.61.90.36.30

Directeur de la publication : François Arcangeli

Crédits photo : © 3CGS sauf mentions contraires

© Léo Arcangeli édito

Impression : Imprimerie FABBRO
www.imprimerie-fabbro.fr

www.cagiregaronnesalat.fr

Développement économique

Rallye BAT'

À l'initiative de Pôle Emploi Saint-Gaudens, en partenariat avec la CAPEB, la Fédération française du bâtiment secteur Comminges, les Communautés de communes Cœur et Coteaux Comminges, Cagire Garonne Salat, Cœur de Garonne et Pyrénées Haut Garonnaises & la Mission Locale, des entreprises de chaque communauté de communes ont ouvert leurs portes pour faire visiter et découvrir les nombreux métiers qui peuvent exister dans le bâtiment et la construction.

Jusqu'au 30 juin, le Rallye Bât' a fait étape dans une dizaine de communes dont Encausse-les-Thermes, Saleich ou encore Salies-du-Salat.

<https://www.pole-emploi.fr/region/occitanie/evenements/rallye-bat-en-comminges.html>

L'EXEMPLE DE L'ENTREPRISE MARTINEZ

Aide à l'immobilier d'entreprise

En moins de 30 ans, l'entreprise familiale **GROUPE MARTINEZ**, installée à Salies-du-Salat, a su développer ses activités et intervient aujourd'hui sur les secteurs : **Bâtiment Rénovation et Génie Civil avec COMMINGES BÂTIMENT, Menuiserie Bois Alu Pvc avec MENUISERIE ANTRAS, Charpente Couverture et Construction Ossature Bois avec ANTRAS COB, Production d'Électricité Basée sur les Énergies Renouvelables avec MARTINEZ ENERGIES.**

Le groupe emploie entre 150 et 200 salariés. Le siège social a dû s'agrandir en même temps que le développement des activités et l'accroissement du nombre de salariés. En plus des ateliers et des zones de stockage, il est devenu primordial de créer des bureaux administratifs et techniques afin de permettre aux salariés d'évoluer dans des conditions optimales.

Ces points étant résolus, il a fallu aussi agrandir les zones de stockage. C'est à cet effet que les dirigeants ont acheté un terrain de 3750 m² attenant au dépôt existant.



Maryse Mourlan, vice présidente au développement économique, visite l'entreprise Martinez à Salies-du-Salat.

Afin d'aménager ce terrain, ils ont sollicité l'aide de la communauté des communes pour le financement de ce projet structurant de développement.

C'est à travers l'aide à l'immobilier d'entreprise, dispositif co-financé par la Région Occitanie et le Conseil Départemental 31, que les élus de la communauté de communes ont ainsi validé une subvention de 25 287,18€.

Malgré les difficultés rencontrées en 2020 par la crise liée à la pandémie et en début d'année par l'augmentation brutale et parfois la pénurie de certains matériaux (Bois, Acier), les travaux sont en cours de réalisation et devraient être achevés avant la fin de l'année 2021.

Fin mai les responsables de GROUPE MARTINEZ ont accueilli une quinzaine de personnes dans le cadre du RALLYE BÂT' EN COMMINGES organisé par le Pôle Emploi, afin de leur faire connaître les métiers du bâtiment et favoriser les recrutements. À cette occasion, ils ont présenté les travaux engagés et réaffirmé leur volonté de développer leur activité et de participer ainsi à l'attractivité du territoire commingeois.



C'EST QUOI le transport à la demande ?

Le Transport à la Demande est un service réalisé sous la responsabilité de la communauté des communes, avec la Région Occitanie. Son financement est pris en charge de façon bipartite par la communauté des communes et la région.

OUVERT À TOUS LES HABITANTS DU TERRITOIRE CAGIRE GARONNE SALAT



Habitat cadre de vie

TARIF POUR LES USAGERS : 2€ (ALLER-RETOUR)

TRANSPORTS ET COMMUNES SECTEUR D'ASPET

Sur réservation par téléphone la veille auprès du transporteur SANS au 05.61.88.43.46 de 9h-12h & 14h-17h.

Jours de transport
 → **Mardi matin et / ou après-midi sur Saint-Gaudens**
 → **Mercredi matin au marché d'Aspet**
 → **le 2^{ème} Samedi du mois le matin pour le marché d'Aspet**

Communes desservies

• Ganties
• Ger de Boutx
• Izaut-de-l'hôtel
• Juzet d'Izaut
• Milhas
• Moncaup
• Portet d'Aspet
• Razecueillé
• Sengouagnet
• Soueich

TRANSPORTS ET COMMUNES SECTEUR SALIES-DU-SALAT

Sur réservation par téléphone au 05.61.90.84.04 auprès du transporteur DUCOS Frères : le vendredi avant 17H pour le lundi, le mardi avant 17H pour le mercredi.

Jours de transport
 → **Lundi matin au marché de Salies-du-Salat** : arrivée vers 9h30, retour entre 12h et 12h30
 → **Mercredi après-midi à Salies-du-Salat** : arrivée vers 14h30, retour entre 17h et 17h30
 (Pas de service le mercredi pour : Arbas, Chein-Dessus, Herran-Labaderque et Fougaron)

Communes desservies

• Milhas
• Moncaup
• Portet d'Aspet
• Mane
• Marsoulas
• Mazères-sur-Salat
• Montastruc-de-Salies
• Montespan
• Montgaillard de Salies
• Montsaunès
• Roquefort sur Garonne
• Rouède
• Saleich
• Salies-du-Salat
• Touille
• Urau

TRANSPORTS ET COMMUNES SAINT-MARTORY

Sur réservation par téléphone la veille au 05.61.90.50.72 ou 06.89.99.35.63.

Jours de transport
 → **le vendredi matin au marché de Saint-Martory**

Communes desservies

• Arnaud-Guilhem	• Lestelle-de-St-Martory
• Auzas	• Mancieux
• Beauchalot	• Propriary
• Castillon de St-Martory	• Saint-Martory
• Lafitte-Toupière	• Saint-Médard
• Le Frechet	• Sepx

Infos 3 CGS

Aide aux victimes : une permanence à l'hôtel communautaire

L'Association Commingeaise de Contrôle Judiciaire Socio-Éducatif a été créée le 05 juillet 1984 pour mettre en œuvre les contrôles judiciaires sur le ressort du tribunal de Saint-Gaudens. Au cœur de ses missions, l'accès au droit. Ainsi, en 2002, l'association lance un service d'aide aux victimes sur le Comminges.

L'association veille à assurer auprès des victimes d'infractions pénales :

- une écoute confidentielle, gratuite, attentive et bienveillante,
- un accompagnement lors des audiences (comparutions immédiates, correctionnelles...)
- un soutien psychologique
- l'apport de renseignements sur les droits de la personne victime (sans se substituer aux missions de l'avocat qui conseille et défend les intérêts de ses clients),
- une orientation vers d'autres organismes et partenaires, services judiciaires, ou vers un soutien psychologique assuré par la salariée de l'aide aux victimes de l'association
- l'information sur les conditions de saisine de la commission d'indemnisation des victimes d'infractions (CIVI), du service d'aide au recouvrement des victimes d'infractions (SARVI)...

Depuis le mois de juin l'association tient une permanence dans les locaux de la communauté de communes : **LE 3^{EME} VENDREDI DU MOIS SUR RENDEZ-VOUS DE 9H À 10H**

Et également le 2^{eme} mercredi matin du mois à la mairie d'Aspet

CONTACTS :

Danaé SAUNIER-BORRELL, juriste
Tél. : 06 81 35 72 61

Emma BLANC-MACHADO, psychologue
Tél. : 06 43 37 65 44
www.accjse.fr

L'ACTU DES SERVICES TECHNIQUES

Campagne épareuse 2021



Les services techniques de la communauté de communes ont débuté leur campagne Épareuse 2021 le 26 avril. Au programme d'abord les banquettes, à savoir le bord des routes et chemins calcaires en passage complet jusqu'à fin juin. Suivront les chemins goudronnés ou qui mènent à une maison, de début juillet à fin novembre. Une quarantaine de communes sont concernées.

Entretien des sentiers



Nettoyage, balisage et sécurisation en deux périodes de mai à juin puis en septembre octobre, chaque année les agents de la communauté de communes entretiennent des centaines de kilomètres

de chemins. Ils participent également avec l'office de tourisme communautaire à la création et/ou ouverture de pistes VTT sur des tracés existants.

Déchets verts : attention au plastique

Nous vous demandons la plus grande vigilance pour la collecte des déchets verts notamment en ce qui concerne la présence de plastiques, ficelles ou autres, au travers des déchets. En effet, après stockage les déchets verts sont broyés sur place à la déchetterie de Mane et le broyat est proposé aux agriculteurs et habitants du territoire. Il est indispensable que celui-ci soit exempt de toute matière plastique et autre éléments indésirables. Merci !

Santé & Services à la personne

Recherche médecins généralistes

La communauté de communes a choisi de mettre en œuvre une politique volontariste en matière de santé à travers un réseau de maisons médicales et de santé et projette de développer des centres de santé pour compléter le maillage territorial et lutter contre les déserts médicaux. Dans ce contexte, elle recrute des médecins généralistes pour le site d'Aspet et travaille à l'installation d'autres médecins sur Salies-du-Salat.

Une extension pour la Maison de Santé d'Aspet

La communauté de communes a engagé le projet d'agrandissement de la maison de santé pluridisciplinaire à Aspet.

VACCIBUS 300 personnes vaccinées



Les 10 avril et 8 mai derniers au gymnase intercommunal d'Aspet, la communauté de communes accueillait le dispositif « Vaccibus » mis en place par l'Etat, le Département et le SDIS 31 pour accélérer la campagne de vaccination contre la Covid-19 en allant vers les populations vulnérables de plus de 70 ans. Avec l'appui des collectivités territoriales, de l'ARS et des associations de sécurité civile dont la Croix Rouge. François Arcangeli, président de la communauté de communes, accompagné des vice-présidents a salué l'efficacité de ce dispositif et de sa mise en place par les services techniques communautaires. 300 personnes ont bénéficié de ce dispositif pour se faire vacciner.

Depuis le 1^{er} juin, pour se faire vacciner, s'adresser au Vaccinodrome du Comminges au Parc des expositions de Villeneuve-de-Rivière. Pour prendre rendez-vous : keldoc.com / sante.fr / 0 800 54 19 19

AIDE À LA PERSONNE

Une nouvelle directrice



Depuis le 10 mai, Hélène Dupuy-Coutand est la nouvelle directrice des Services à la personne de la communauté de communes. Elle succède à Océane Torillon auprès des équipes du SSIAD et du SAAD.

Des services qui recrutent

Véritables services à la personne, le service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) et le service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) gérés par la communauté de communes permettent d'apporter à des publics vulnérables (personnes âgées, personnes handicapées ou familles fragilisées) des prestations favorisant le maintien à domicile. Une présence quotidienne essentielle en temps normal ; une priorité en temps de crise sanitaire.

Rejoignez notre équipe d'auxiliaires de vie

Vous intervenez chez des particuliers, personnes âgées et/ou dépendantes afin de faciliter leur quotidien et leur permettre de rester à leur domicile.

Envoyez votre CV et lettre de motivation à : recrutement@cagiregaronnesalat.fr

Numéros utiles :

- SSIAD 05 61 98 49 35
- SAAD Mane : 05 61 97 85 94
- SAAD Saint-Martory : 05 61 90 36 30
- Maison médicale Salies-du-Salat : 05 61 90 55 34
- Maison de Santé St-Martory : 05 61 98 61 22
- Maison de Santé Aspet : 05 61 88 40 14

Un livret de l'aidant

Besoin de soins à domicile ? Besoin d'aide dans votre quotidien ? Besoin de conseils et d'une écoute ? Comment faire vos démarches ? Retrouvez à l'intérieur de ce Mag' un livret d'informations détachable à destination des familles, véritable guide pratique pour vous accompagner dans votre parcours d'Aidant.

Le budget 2021

- 
15 avril 2021
 Vote du budget en conseil communautaire.
- 
20M€
 Le budget 2021 adopté par les élus le 15 avril s'élève à 20,25 M€
- 
100 000€
 Le PACTE DE SOLIDARITÉ entre l'intercommunalité et ses 55 communes a été reconduit. Il comporte une enveloppe budgétaire de 100 000€ d'aide aux communes : 50 000€ de dotation de solidarité et 50 000€ de fonds de concours. L'objectif ? Une solidarité territoriale avec une volonté d'équité envers les communes dans un contexte de restriction budgétaire des finances publiques.
- 
11,5%
 Stabilité de la TEOM en 2021. Le taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères reste lissé à 11,5%.
- 
70
 C'est le nombre d'associations sportives, culturelles et sociales qui bénéficient d'une aide directe de la communauté de communes pour un montant total proche de 200 000€.

Le budget de la collectivité

20 millions €  Budget principal	2,3 millions €  SAAD Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile	690 000 €  SSIAD Service de Soins Infirmiers à Domicile
3 millions €  Zone d'Activité Montsaunès / Saint-Martory	132 000 €  Zone d'Activité Estadens - Cap d'Arbon	85 000 €  TAD Transport à la Demande

Fonds de concours

Ces fonds de concours de 50 000€ font partie de l'enveloppe de 100 000€ d'aide aux communes du territoire. Il est destiné à la réalisation d'investissements locaux. Tous les projets communaux peuvent prétendre à ce fonds de concours, en priorité les projets concernant la transition énergétique, la création ou réhabilitation de bâtiments permettant la création d'emploi dans le secteur privé, les places et jardins publics.

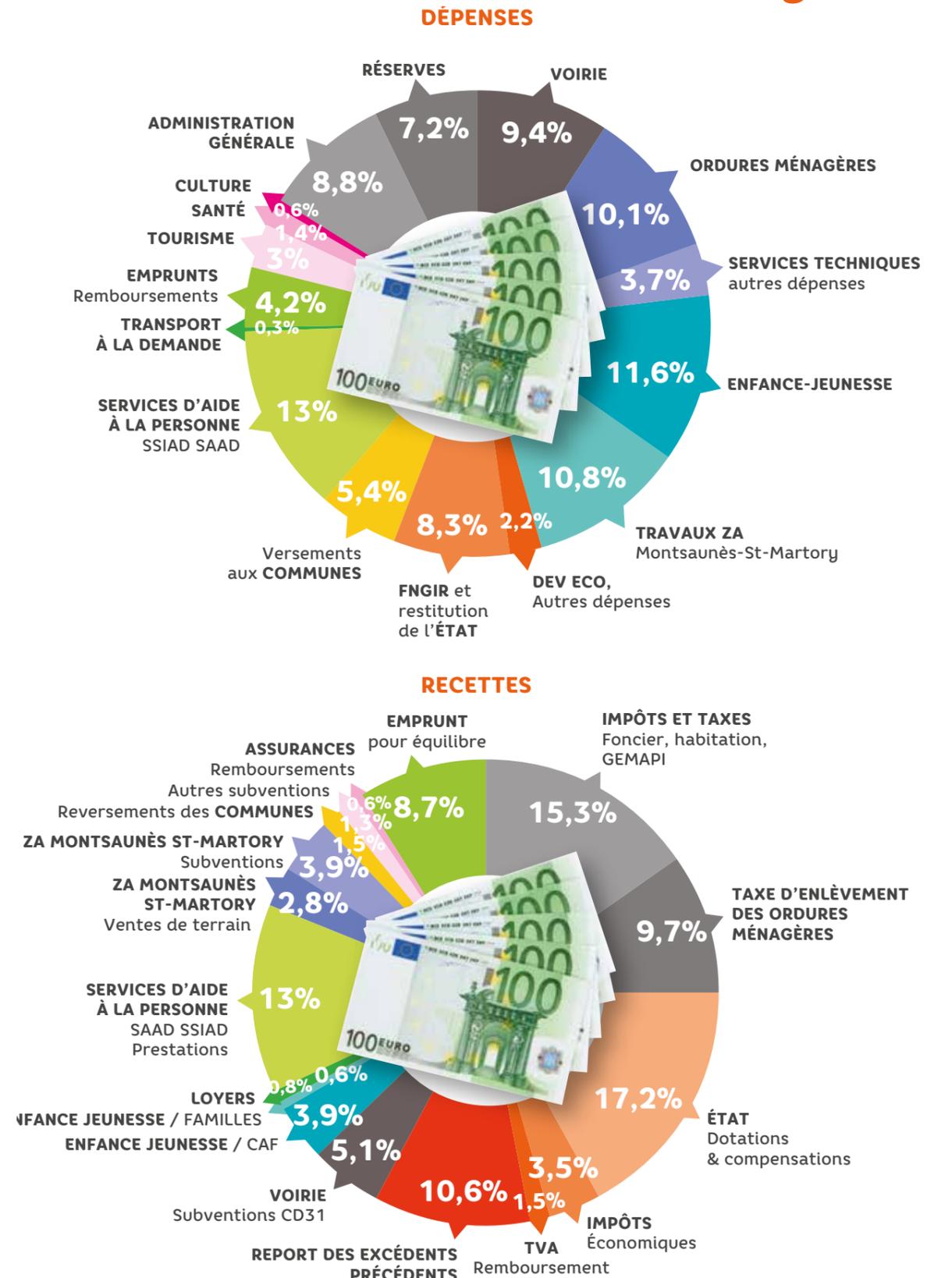
En 2020, le fonds de concours a permis d'aider les communes suivantes : Cassagne, Herran, Juzet d'Izaut, Laffite Toupière, Milhas, Portet d'Aspet, Proupiary, Rouède, Saleich et Urau

- CASSAGNE : changement chauffage école
- MILHAS aménagement équipement multisport
- PROUPIARY rénovation bâtiment mairie



Équipement multisport à Milhas

Dépenses & recettes de l'ensemble des budgets



Le budget à la loupe

Le Conseil de Développement



Le Conseil de Développement (CODEV) Cagire Garonne Salat entre dans sa quatrième année de fonctionnement et poursuit sa réflexion et sa promotion d'actions concrètes auprès de la communauté de communes et de ses élus. Le 6 mars dernier, Danielle Dausseing et Denis Soudais ont été élus co-présidents du CODEV.

Comme pour tous, la crise sanitaire est venue bouleverser les prévisions d'activités du CODEV et n'a pas permis d'engager certains travaux.



Cependant, en 2020, le CODEV a procédé à la mise à jour du Guide des Producteurs Locaux en l'élargissant au périmètre du futur Parc Naturel Régional Comminges Barousse Pyrénées. 112 producteurs ont ainsi été recensés dans cette publication. De plus, le CODEV a présenté aux maires concernés et à la communauté de communes deux projets de tracés de voie verte, l'un portant sur la portion Boussens-Roquefort/Garonne et l'autre portant sur la partie Salies-du-Salat/His par la rive droite du Salat.

Après les élections municipales, le CODEV a été soumis à renouvellement. Ainsi, ce sont 14 nouveaux membres qui ont été accueillis pour intégrer les 4 collèges qui le composent : citoyens, associations, monde économique, personnes qualifiées. Venant de l'ensemble du territoire et d'horizons différents, ces femmes et ces hommes apporteront leur point de vue et leurs propositions sur les défis à relever et les projets à conduire pour développer durablement notre territoire et améliorer la vie quotidienne de ses habitants.

Les travaux débutés sous la précédente mandature se poursuivent autour des thèmes :

- Aménagement du territoire
- Valorisation produits du terroir/circuits courts
- Rencontres citoyennes
- Plan climat et Forêt

De nouveaux groupes de travail ont également été mis en place. Le CODEV réfléchira et émettra des propositions sur les thèmes :

- Santé
- Mobilité
- Entraide-entreprendre (création d'entreprise)
- Tourisme-attractivité.

Dès que la situation sanitaire le permettra, le CODEV reprendra les rencontres citoyennes.

La vie de votre territoire vous intéresse ?



Rejoignez le CODEV en adressant votre candidature à :
codev.cagiregaronnesalat@gmail.com

Agriculture & Forêts

À la découverte de nos forêts : histoire, explications et exemples



Dans ce numéro 10 du Mag' Cagire Garonne Salat, nous ouvrons une série d'articles sur le thème de la forêt. Mieux la connaître pour mieux la préserver ; mieux la comprendre pour mieux en cerner les enjeux d'aujourd'hui et de demain. Première partie, retour vers le passé dans l'histoire des forêts.

🌲 **Dès le Néolithique**, l'homme a commencé à défricher la forêt. Celle-ci, qui couvre les trois-quarts de la France durant la **période gallo-romaine**, est peu à peu morcelée par les voies romaines et par les Gaulois, qui mettent en culture des surfaces importantes, notamment le long des voies d'eau.

🌲 **Au Moyen Âge**, sur le territoire de notre communauté de communes, le bois est utilisé pour le chauffage, la cuisine, la confection d'outils, de sabots ou la construction d'habitations. La forêt est exploitée comme pacage par les éleveurs ou pour tenir les animaux en dehors des zones de culture. Elle

représente également une source considérable de nourriture : gibier, champignons, châtaignes, baies sauvages... Les paysans l'utilisent de manière intense ; elle est, pour eux, inépuisable. Elle les rassure par les richesses qu'elle leur procure mais les effraie aussi : la hantise de l'enfrichement est alors une réalité.

🌲 **Entre le x^e et le xiii^e siècle**, débute un grand mouvement de déboisement par les paysans : 30 à 40 000 ha sont défrichés chaque année. **Au xiii^e siècle**, la France connaît une forte croissance démographique et une amélioration globale des conditions de vie. La fondation de nouvelles villes et l'extension des terres agricoles sont telles qu'à la fin du siècle, les forêts sont devenues trop rares pour répondre aux besoins. À Toulouse, les habitants entrent alors en conflit avec leur seigneur qui cherche à tirer plus grand profit des ressources forestières.

🌲 **En France, on est donc conscient de la raréfaction des forêts dès le milieu du xiii^e siècle.**

Face à cette situation, les autorités définissent des zones forestières strictement interdites à l'exploitation ; des quotas sont mis en place. Les contrevenants sont réprimés par de lourdes amendes.

🌲 **En 1346**, Philippe VI instaure un véritable code forestier afin que « forez et bois se puissent perpétuellement soustenir en bon estat ».

🌲 **En 1380**, on estime à 14 millions d'hectares le couvert forestier en France, soit 25% du territoire.

🌲 **Au xv^e siècle**, le commerce du bois s'organise. Mais c'est à **partir du xvi^e siècle**, avec la conquête du Nouveau Monde et le développement de la construction navale, que la forêt devient un enjeu économique et stratégique majeur. Les forêts sont aussi essentielles pour l'édification des villes. En 1518, François 1^{er} instaure un véritable code pénal des Eaux et Forêts.

🌲 **Au xvii^e siècle**, la construction des bateaux de la marine de Louis XIV fait disparaître les chênes centenaires : il fallait trois à quatre mille chênes pour la construction d'un bâtiment ! Le sapin est

Agriculture & Forêts

également très recherché, notamment dans notre territoire où certaines sapinières constituent une réserve pour la fabrication des mâts. Le bois est transporté vers Toulouse et Bordeaux par flottage sur le Ger puis sur la Garonne. « Cette opération fut une aubaine pour la région d'Aspet. Elle est restée dans la mémoire populaire ». Ces coupes de mâture furent dévastatrices. Pour permettre alors la régénération naturelle des sapins, Louis de Froidour, inspecteur des Eaux et Forêts, interdit le défrichement et n'autorise le pacage que dans les futaies où les arbres sont assez hauts pour être hors de portée du bétail. En 1669, la réforme de Colbert permet la protection des massifs forestiers et un quart des forêts est mis en réserve totale.

🌲 **Dès la fin du XVII^e siècle et durant tout le XVIII^e siècle**, l'exploitation de la sapinière accélère encore la disparition des résineux. Les verreries, les forges, les briqueteries s'installent au cœur des forêts et requièrent une énorme quantité de charbon de bois. Les défrichements agricoles, favorisés par la diminution des contrôles forestiers et réalisés à la suite des coupes effectuées pour le charbonnage de la forge, conduisent au morcellement ou à la disparition de la forêt.

🌲 **À la Révolution Française**, l'industrie, le chauffage, la marine, la construction, l'expansion agricole et le pâturage en forêt dévastent le couvert forestier.

🌲 **En 1820, on estime que la forêt couvre de 6 à 7 millions d'hectares, soit environ 12% du territoire. C'est le minimum forestier en France.**

🌲 **Le XIX^e siècle** marque l'apparition du courant romantique pré-écologique qui voit dans la forêt une harmonie à préserver. L'École des Eaux et Forêts est créée à Nancy en 1824. En 1827, un nouveau Code Forestier révolte la population (c'est, en Ariège, « la guerre des demoiselles »). La forêt regagne peu à peu du terrain et **en 1850**, le couvert forestier est estimé à 9 millions d'hectares.

🌲 **Sous le Second Empire**, la région des Landes de Gascogne est plantée en pins maritimes. Sa surface atteint aujourd'hui plus d'un million d'hectares.

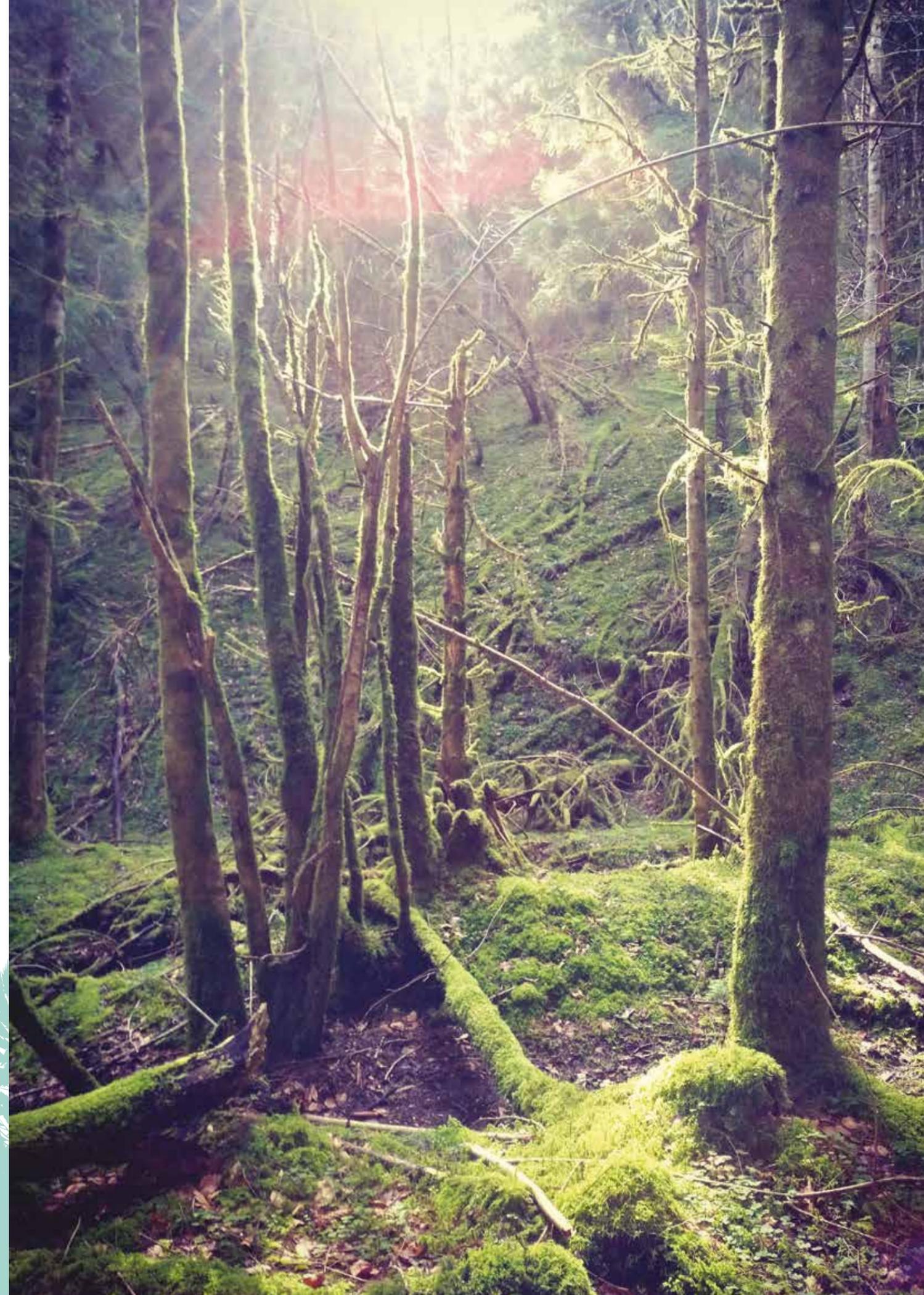
🌲 **En 1914**, la surface forestière française est estimée à 10 millions d'hectares.

🌲 **Après la Première Guerre Mondiale**, la régression de l'agriculture s'accompagne de la progression de la forêt dont la surface atteint 14,1 millions d'hectares en **1985**, et 16,9 millions d'hectares **en 2018**, soit environ 31 % du territoire métropolitain.

🌲 **Elle a presque doublé depuis le XIX^e siècle et il y a aujourd'hui plus de forêts en France qu'il n'y en avait au début du XIV^e siècle.** Les trois régions les plus boisées sont la Corse, la Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Bourgogne-Franche-Comté.

Sources :

- **Le Point** - Thomas Mahler - 03/09/2019
- **Télérama** - Martine Chalvet - 05/08/2011 mis à jour le 08/12/2020
- **ONF** - *Forêts pyrénéennes. Milieux, histoire, gestion, portraits.* Rando Editions. 1997
- **CNRS** - *Les Eaux et Forêts du 12^e au 20^e siècle.* Editions du CNRS. 1987



Environnement Territoire



L'ACTU DU PLAN CLIMAT

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) est un projet territorial de développement durable dont la finalité est la lutte contre le changement climatique et l'adaptation du territoire à ce changement. Il représente le premier volet opérationnel du projet de territoire de la communauté de communes. Il est mis en place pour une durée de 6 ans de 2019 à 2025. Il est décliné en 48 fiches-actions dont 15 portées par le Pays Comminges Pyrénées et les partenaires. Exemples d'actions : élaboration et mise en œuvre du Projet Alimentaire Territorial, étude d'opportunité et de faisabilité de cuisine(s) centrale(s) et d'une légumerie, animations dans les écoles et collèges du territoire (tri, écogestes, sensibilisation à l'apiculture...).

Dans la continuité des actions engagées, la communauté de communes s'est plus particulièrement penchée sur :

La rénovation énergétique des bâtiments publics

Cette rénovation permettra de réduire les coûts liés à la consommation d'énergie (chauffage, éclairage...), de réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'améliorer ainsi la qualité de l'air. Une enquête a été menée à l'échelle des 55 communes durant l'été 2020 pour recenser tous leurs bâtiments publics en étudiant les systèmes

de chauffage, l'isolation, l'âge et la surface du bâtiment, les consommations en énergie etc...

Service Conseil Énergie Partagé du PETR :

Soutenue par l'ADEME et le programme LEADER, le Conseil en Énergie Partagé (CEP) est un service mutualisé à destination des communes qui souhaitent réduire leurs dépenses énergétiques.

Flavien LALLART – Conseiller en Énergie Partagé
flavien.lallart@commingespynes.fr

L'animation foncière maraîchage

L'idée est de repérer des terres qui pourraient être exploitées par des maraîchers ou des agriculteurs existants mais qui voudraient diversifier leur activité et ainsi augmenter la production de légumes de qualité.

Pour le compte des trois communautés de communes membres, le PETR Comminges Pyrénées s'est engagé dans le développement du maraîchage commingeois dans le cadre du projet Terra Rural de la Région et d'un appel à projets FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural). Épaulé par la Chambre d'Agriculture et la SAFER, le Pays organise ce repérage sous forme d'animation : rencontrer, rechercher, identifier et aller voir sur place si les terrains sont vraiment compatibles. Des permanences ont eu lieu mi-avril.

Pour tout renseignement :

Clément Chesnais, chef de projet Plan Climat
clement.chesnais@commingespynes.fr

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Nettoyage numérique

Le numérique est un gros émetteur de CO2. Par exemple, 1 courriel de 1 Mo envoyé à 1 personne, représente l'équivalent de 19 g de CO2 ou encore le numérique représente 4% de l'émission des Gaz à Effet de Serre dans le monde soit 1,5 fois plus que le transport aérien avant Covid. De plus, l'accumulation de données sur smartphone ou ordinateur, accélère l'obsolescence programmée de notre matériel.

Dans le cadre du Plan Climat et de l'exemplarité de la collectivité, l'intercommunalité a engagé une action sur le nettoyage numérique et les « bonnes pratiques » tout d'abord en interne, pendant la semaine européenne de l'énergie durable, **du 21 au 25 juin** : nettoyage des boîtes mails de la communauté qui a permis une baisse de 27% de l'espace de stockage. Cette action sera ensuite étendue sur l'ensemble du territoire notamment en SENSIBILISANT les mairies, entreprises et particuliers lors de la semaine du développement durable, **du 18 septembre au 08 octobre**.

Participation aux Pyrénéennes

À l'occasion de la semaine du développement durable, la communauté de communes associée aux Communautés de communes Cœur et Coteaux du Comminges et Pyrénées Haut-Garonnaises ainsi qu'au PETR Comminges Pyrénées participera Aux Pyrénéennes 2021 au Parc des Expositions du Comminges du 16 au 19 septembre. Objectif ? Faire connaître leurs actions en faveur du développement durable de manière ludique, pédagogique et interactive via de nombreuses animations.



TERRITOIRE Lac de Touille



Propriété de la communauté de communes depuis 2019, le lac de Touille est un site naturel et touristique majeur du territoire Cagire Garonne Salat pour lequel l'intercommunalité a engagé un projet structurant. Actuellement, la communauté de communes étudie la possibilité de créer un site de baignade surveillé. Première étape : un "profil de baignade" pour identifier les sources de pollution pouvant affecter la qualité de l'eau de baignade et présenter un risque pour la santé des baigneurs.



Le PNR s'installe à Aspet

Les bureaux du Parc Naturel Régional Comminges Barousse Pyrénées sont désormais installés à Aspet, dans les locaux de la mairie en attendant de rejoindre un local ouvert et convivial situé au Carré de la République. Le nombre de communes ayant délibéré positivement ne cesse de s'accroître, pour atteindre aujourd'hui 177 délibérations positives. Le travail de terrain, avec le concours du bureau d'études Citadia, est également lancé avec pour objectif de proposer une première version de la charte du PNR sous 18 mois. Véritable feuille de route partagée du PNR, rédigée en lien avec les associations, les élus et les citoyennes et citoyens, cette charte devra sceller l'émergence de ce projet de territoire innovant et généreux qui confèrera au Comminges et à la Barousse une visibilité basée sur l'excellence environnementale, économique, sociale, agricole et touristique.

CONTACT : Philippe Terrancle & Séverine Marco
pnrcbp@gmail.com

L'été sera sportif !



Piscine d'été à Aspet : une nouvelle offre pour les scolaires

Nouveauté cette année, la piscine intercommunale d'Aspet sera ouverte du 14 juin au 29 août avec une première période du 14 juin au 2 juillet réservée aux scolaires dans le cadre de la maîtrise du « savoir nager » pour les écoles et collèges. Pour Dominique Ponticaccia, vice-président délégué au sport et sentiers de randonnées, « il était plus qu'important que la communauté de communes propose un tel service aux plus jeunes. Cet apprentissage fait partie du socle commun, au même titre que la lecture ou l'écriture. Mais c'est un acquis qui souffre d'importantes disparités sur les territoires notamment par manque d'équipement. En Cagire Garonne Salat, il n'y a pas de piscine couverte. Aussi, nous sommes contents de pouvoir proposer ce service à titre gratuit. Nous le testons cette année, 4 écoles et les 2 collèges ont répondu à l'appel. Ce n'est pas une compétence obligatoire mais les élus ont souhaité s'engager dans cette démarche pour un meilleur accès à l'eau. »

→ Pour le grand public, la piscine sera ouverte de 11h à 19h les 19 & 20 juin, les 26 et 27 juin et du 3 juillet au 29 août tous les jours.

→ Tarif adulte 2€ / <12 ans 1€ / <4 ans gratuit

TÉL : 05 61 95 85 68

Valoriser les écoles de sport

La communauté de communes aide une trentaine d'associations sportives sur le territoire intercommunal. Rugby, football, volley mais aussi tennis, golf ou basket-ball...l'accent est mis sur la diversité mais aussi sur les écoles de sport aidées à hauteur de 20€ par jeunes licenciés. Ainsi, pour la saison 2020-2021 et malgré le contexte de la Covid la communauté de communes aide **20 écoles de sports et 7 clubs pour un total de 25 260 €.**



Un skate-park ouvert à tous

Un espace skate-park est ouvert à tous au Bois Perché à Aspet : rollers, skate, trottinette... Le Relais du Bois Perché prête gratuitement en partenariat avec la communauté de communes casques, planches de skate et trottinettes. Se présenter à l'accueil aux horaires d'ouverture.

Infos pratiques : LE RELAIS DU BOIS PERCHÉ
TÉL : 05 61 94 86 00

VTT enduro : une nouvelle piste entre Herran et Arbas



En partenariat avec l'Office de tourisme Cagire Garonne Salat, les services techniques intercommunaux ont participé à la création d'une piste VTT enduro entre Arbas et Herran avec le renfort et l'expertise du Club Pyrénées 3 Vallées VTT. Vététistes aguerris ou amateurs pourront ainsi profiter de virages relevés, jumps et autres gaps sur une trajectoire pleine nature balisée ouverte à tous dès le mois de juin.



→ Samedi 26 juin : Trail des 3 Pics / Vallée de l'ARBAS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : www.les3pics.fr

→ 13 et 14 juillet : Passage du Tour de France

RENSEIGNEMENTS : www.letour.fr

→ Du mardi 3 au dimanche 8 août : Rassemblement international spéléo coumesque / Réseau Félix Trombe Henne Morte / ARBAS

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE SPÉLÉO : www.cds31.net

→ 4 & 5 septembre : cyclo sportive La Casartelli

RENSEIGNEMENTS : www.cyclo sportive-la-casartelli.fr

→ 11 & 12 septembre : Follement Cheval Salies-du-Salat

→ 18 & 19 septembre : Rock and Vol / ARBAS/ parapente et musique

→ 25 & 26 septembre : Trail du Cagire / ASPET / JUZET D'IZAUT :

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS AUPRÈS DES GALOPINS DU CAGIRE : www.lesgalopinsducagire.fr



→ 29 septembre au 3 octobre : 44^e Ronde de l'Isard : course cycliste

RENSEIGNEMENTS : www.ronde-isard.fr

Enfance Jeunesse



© APEAI

3-17 ANS

En Cagire Garonne Salat, les équipes d'animation se préparent pour rythmer l'été de vos enfants de 3 à 17 ans.

Trois structures et de nombreuses possibilités d'accueil sur tout le territoire d'Aspet à Mazères-sur-Salat en passant par Saint-Médard et Salies-du-Salat. Tour d'horizon du programme jeunesse des vacances.

Le centre de loisirs intercommunal d'Aspet, l'ALSH Les Farfadets, proposera de nombreuses animations du mercredi 7 juillet au mardi 31 août inclus de 8h à 18h pour les enfants dès 3 ans. Au programme : zoo d'Asson, lac de Montréjeau, piscine, Sciences Tour avec Les Petits débrouillards, sorties nature, Tour de France le 13 juillet, courses d'orientation,

Le centre de loisirs intercommunal de Saint-Médard, Le Clos de Césame sera ouvert du mercredi 7 juillet au mardi 31 août de 7h30 à 18h30. Au programme : « L'ALSH fait son tour de France », avec sortie et nuitée à l'occasion du Tour de France, équitation, piscine, Parc animalier à Argelès-Gazost, Animaparc, Lac à Montréjeau, randonnées, grands jeux extérieurs, chasses au trésor, olympiades sportives....

Partenaire direct de la communauté de communes, l'APEAI, Association de Parents d'Élèves et d'Animations Intercommunales, assure l'accueil de vos enfants en centres de loisirs sur le secteur Salies-Mane-Mazères, du mercredi 7 juillet au mardi 31 août de 7h30 à 18h30.

Au programme :

- semaines à thème pour développer l'imaginaire des enfants : jeux, découverte, créativité, cuisine,...
- interventions danse, découverte du milieu aquatique, conte musical participatif...
- sorties : Grotte de Bétharram mi-juillet, complexe aqualudique, parc d'attractions «Animaparc»
- nuitée au mois d'août
- soirées à thème, grands jeux...

Retrouvez l'actu de l'APEAI en video sur You Tube APEAI Salies-du-Salat

PARTENAIRE DES COLOS APPRENANTES

La communauté de communes renouvelle son partenariat au dispositif de l'Etat « Colos Apprenantes » avec le Bois Perché et l'APEAI. Elles s'inscrivent dans l'opération «Vacances apprenantes» qui a pour objectif de répondre au besoin d'expériences collectives et de remobilisation des savoirs après les périodes de confinement qu'a connu notre pays. Elles sont reconduites pendant les vacances d'été 2021.

Le Bois Perché ASPET
animation@bois-perche.net 05.61.94.86.05

Mer & montagne



Cet été de nombreux séjours mer et montagne sont organisés par les différentes équipes d'animation du territoire Cagire Garonne Salat. Si tu as entre 8 et 10 ans, il reste des places pour un camp mer du 28 juillet au 1^{er} août 2021 à Port Leucate.

Inscris-toi vite auprès des services jeunesse de la communauté de communes !

C'est les vacances !

Des chantiers jeunes tout l'été



© APEAI

Que ce soit avec l'APEAI, l'ALSH d'Aspet ou de Saint-Médard, les chantiers jeunes pour les 11-17 ans se succèdent tout l'été.

Inscriptions obligatoires auprès des 3 structures :

- Du 08 au 15 juillet SOUEICH : réalisation d'un jardin aux papillons et carrés potagers
- Du 26 au 30 juillet LESTELLE : peintures au sol à l'école
- Du 02 au 06 août ASPET : peinture urbaine, fresque murale
- Du 09 au 13 août SAINT-MÉDARD : carrés potagers à l'école
- du 9 au 13 août CASSAGNE : nettoyage d'un sentier et balisage

LES SERVICES ENFANCE JEUNESSE

- Pôle ASPET
philippe.baron@cagiregaronnesalat.fr
05.61.94.86.50 / 06.72.59.88.26
- Pôle SALIES-MANE-MAZÈRES APEAI
apeaijeunesse@gmail.com
05.61.90.22.59
- Pôle SAINT-MARTORY ALSH SAINT-MÉDARD
accueilsloisirs@cagiregaonnesalat.fr
05.61.90.11.99

10-15 ANS

Les MERCREDIS JEUNES

Au mois de juin, grâce aux mercredis jeunes du pôle enfance jeunesse, les 10-15 ans ont pu s'initier à la pêche, s'aventurer dans les grottes en mode spéléo et découvrir les joies du skate park .

Cet été place aux JOURNÉES ADOS

→ Jeudi 15 juillet AQUALAND/Vendredi 23 Juillet CANOE /Jeudi 12 août AQUARANDO.

Sur inscription dans la limite des places disponibles pour les enfants nés de 2006 à 2010. D'autres mercredis jeunes seront programmés à la rentrée



11-17 ANS

Pour les 9/17 ans avec l'APEAI

- des journées avec jeux, défis, bricolage, cinéma, etc...
- des soirées à thème comme par exemple soirée Pétanque/Grillade à Roquefort sur Garonne...
- des sorties : Aqualand, bouées tractées, Hossegor, base nautique de Carcassonne....
- un stage de voltige/cirque à Montespan du 23 au 27 août

Bougez votre été !

MOIS	JOUR	ACTIVITÉ	DÉTAILS
JUILLET	Vendredi 23	CANOE	JOURNÉE SUR LE SALAT
	Jeudi 29	ÉQUITATION	13h30 CHEIN-DESSUS rdv Cavalcagire
AOÛT	Jeudi 12	RANDO AQUA	13h30 ASPET rdv office de tourisme
	Lundi 16	VTT	Journée entière départ Bois Perché ASPET
	Jeudi 26	TIR À L'ARC	13h30 ASPET rdv Bois Perché

Enfance Jeunesse

Aide aux cartables 2021

La communauté de communes renouvelle l'opération « aide aux cartables » pour la rentrée scolaire 2021. Une aide qui s'adresse aux familles du territoire intercommunal pour les enfants scolarisés de Cagire Garonne Salat. À la rentrée de septembre, chaque écolier de maternelle et de primaire se verra remettre un lot de fournitures scolaires essentielles. Soit près de 1300 élèves pour une trentaine d'écoles.



3 MOIS-6 ANS

Multi-accueil Les Petits Diables, Aspet

Depuis le 1^{er} mars, le multi-accueil intercommunal aspétois a déménagé dans les anciens locaux de l'ASEI situé au-dessus de la piscine à Aspet. Ce déménagement provisoire, dans des locaux prêtés par le Conseil Départemental, intervient dans le cadre du projet de la communauté de communes de réhabiliter le bâtiment Saint-Jean Baptiste pour en faire un Pôle Enfance-Jeunesse



Ambiance musicale pour la Fête de l'été au multi-accueil à Aspet le 22 juin.

avec multi-accueil, Relais des Assistances Maternelles (RAM) et centre de loisirs. Objectif ? Améliorer les conditions d'accueil de vos enfants. L'architecte a été choisi, les travaux doivent débiter d'ici la fin de l'année avec une ouverture de site fin 2022.

Le multi-accueil d'Aspet sera fermé cet été du 2 août au 26 août inclus ; rentrée le lundi 30 août.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS AUPRÈS DE LA DIRECTRICE HÉLÈNE GARROS 05.61.79.15.12
helene.garros@cagiregaronnesalat.fr



Multi-accueil Les Salins, Salies-du-Salat

Bientôt les vacances pour le multi-accueil salisien avec une fermeture estivale du lundi 02 au vendredi 20 août inclus.

N'hésitez pas à vous inscrire pour la rentrée !

Stéphanie CALAC 05 62 01 55 53
lessalins31@cagiregaronnesalat.fr

Crèche Les Tout-Petits, Saint-Martory

→ Nouvelle directrice : après le départ de Brigitte Di-Scala, directrice depuis 2011 à la crèche des Tout Petits, la communauté de communauté a assuré l'intérim de direction pour le compte de l'UDAF-31 avant l'arrivée le 28 juin de la nouvelle directrice Louise Villemazet.

→ Cet été, la crèche sera fermée du 26 juillet au 23 août.

PLUS DE RENSEIGNEMENTS 05 61 90 17 45
ccstmartory@orange.fr

Assistances maternelles !



L'actu du RAM

Une formation pour favoriser l'égalité d'apprentissage du langage

Le Relais des Assistantes Maternelles, le RAM Cagire Garonne Salat avait répondu à un appel à projet régional dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté via un plan de soutien à la formation des professionnels de la Petite Enfance. Objectif ? Favoriser l'égalité d'apprentissage du langage pour tous.

Seul RAM du département retenu pour ce projet, la structure a ainsi pu dispenser à une dizaine d'assistantes maternelles du territoire trois jours de formation intense et de qualité sur

trois volets : compréhension des neurosciences, communication gestuelle et notion d'attachement et de portage de l'enfant et leur importance sur le développement de l'enfant, en s'inscrivant dans une démarche de prévention précoce. Temps fort de la formation, le 17 juillet avec une journée de « restitution » à destination de tous les professionnels de la Petite Enfance du territoire. Au programme, conférence, animations et une exposition de photos.

Pour information, le RAM Cagire Garonne Salat sera fermé du 26 juillet au 20 août inclus. Reprise des activités le lundi 23 août.

Contact : Sandrine Mouzin, 05.62.01.55.55
ramlespetitsdiabiles@cagiregaronnesalat.fr



Un jardin pédagogique

Fraises, verveine, citronnelle, curry, tomates cerises, menthe ...les parfums fleurissent dans le jardin pédagogique aménagé au RAM de Salies, à l'extérieur des Salins ; un espace nature créé il y a cinq ans pour les tout-petits qui viennent observer, arroser ou déguster leurs premières fraises, accompagnés de leur nounou. C'est un moment important, un véritable rituel attendu par les enfants...Que du bénéfique ! Cette année, le jardin s'est bonifié avec l'aide des services techniques de la communauté de communes : arceaux en osier, images plastifiées pour mieux identifier les plantations...

Actions culturelles

DE LA LECTURE À L'ÉCRITURE 1 résidence, 3 auteurs



Après une année 2020, bousculée et bouleversée par la crise de la Covid-19, c'est une résidence de territoire nouvelle formule qui a été proposée aux écoles en 2021 en partenariat avec la DRAC Occitanie et la Halte Nomade comme opérateur culturel. Le thème ? **De la lecture à l'écriture : Des auteurs chez nous, ...dans nos écoles.** Après Daniel Pagès en février et Mary Aulne en mai, c'est Gilles Vincent qui finira cette résidence en septembre.

→ **LA SORTIE DE RÉSIDENCE SE DÉROULERA À MAZÈRES-SUR-SALAT LES 2 ET 3 OCTOBRE** en même temps que la Halte Nomade. L'occasion de découvrir ou redécouvrir l'Usine Théâtre, lieu culturel du territoire, incontournable et atypique, installé dans les anciens locaux de l'Usine Rizla Croix.

LIVRE JEUNESSE

Les Pyrénées inspirent Jérémy Fischer



Jérémy Fischer, auteur illustrateur de littérature jeunesse était en résidence sur le territoire à

l'automne 2018 sur le thème de La Trace. La suite de cette résidence est la sortie aux Éditions Magnani d'un recueil illustré de collages des Pyrénées ; un livre inspiré de son travail avec les écoles du territoire et de ses sorties en montagne croquées sur un journal de bord. La communauté de communes et la DRAC Occitanie ont offert 200 livres aux écoles, crèches, centres de loisirs et bibliothèques de l'intercommunalité.

Une résidence avec Occitanie Films

Financée par la DRAC et coordonnée par Occitanie Films, la communauté de commune va accueillir en 2021-2022 une résidence de territoire cinéma articulée autour de l'art de l'image. Fin 2019-début 2020, Mathieu Amalric et son équipe de réalisation se sont installés en Cagire Garonne Salat et ses environs pour tourner le film Serre-moi fort, qui sortira en septembre 2021. Le film a ainsi impliqué plusieurs personnes habitant ce territoire et s'inscrit dans ses décors. En accord avec le réalisateur, il est proposé que ce film soit une source d'inspiration, un point de départ pour la résidence, une invitation à créer une correspondance en échangeant avec celles et ceux qui ont participé de près ou de loin au film. Les enseignants des écoles, collèges ou lycées du territoire intéressés peuvent candidater avant le 30 septembre.

CONTACT : communication@cagiregaronnesalat.fr

Éducation artistique et culturelle

En 2021 la communauté de communes signera avec la DRAC une convention de généralisation de l'Éducation Artistique et Culturelle (CGEAC). Parmi les objectifs, maintenir l'existant mais aussi développer et mettre en place un parcours éducatif artistique et culturel territorial cohérent pour tous les enfants de la maternelle à la terminale, sur le temps scolaire, périscolaire et extrascolaire autour de 3 piliers : la rencontre directe et sensible avec les œuvres, l'initiation à une pratique artistique et l'acquisition de connaissances.

Écomusée Cagire Pyrénées : de la préfiguration à la création

Depuis 2016, les quatre années de préfiguration ont permis de poser le cadre de la convention qui lie l'écomusée à la communauté de communes : outil d'accompagnement du développement local, disponibilité d'un lieu d'exposition, sauvegarde et valorisation du patrimoine matériel et immatériel. Le 27 février 2021, l'association est passée de la préfiguration à la création de l'Écomusée Cagire Pyrénées.

Deux actions au programme :

→ **Samedi 28 août** : journée d'animation autour du battage à l'ancienne à Saint-Martin, en partenariat avec la mairie de Montastruc-de-Salies,

→ **Collectage photos anciennes** : vous détenez dans vos tiroirs ou vos albums de famille de vieilles photos illustrant les travaux des champs (fenaison, moisson, battage, labour, vendanges, etc...), vous souhaitez les partager, prenez contact avec l'Écomusée.

CONTACT : 06 22 26 36 13

em.cagirepyrenees@gmail.com

Droits culturels : de l'observatoire à la rédaction d'une charte de pays

L'Observatoire Cultures et territoires, soutenu par la communauté de communes à l'échelle du PETR Comminges-Pyrénées avec l'aide financière de la DRAC et de la Région Occitanie et l'appui du Département aborde l'écriture d'une Charte de projet culturel de territoire respectant les droits culturels en Pays Comminges Pyrénées. Elle doit nous permettre de « changer de regard », de modifier nos pratiques, d'appréhender différemment un certain nombre de notions : le ou les publics, la démocratisation culturelle, la culture et l'offre culturelle, la création, la notion d'identité, et de communauté, l'accès à la culture ou encore la notion de transversalité.

L'INFOLETTRE DE L'OBSERVATOIRE CULTURE(S) ET TERRITOIRE(S) DU PAYS COMMINGES PYRÉNÉES est envoyée régulièrement : n'hésitez pas à vous y abonner en envoyant un courriel à

ÉRIC FOURREAU : ef31@orange.fr

Valoriser les Écoles de musique

La communauté de communes a décidé cette année de valoriser l'action des écoles de musique en votant une aide renforcée. On compte sur notre territoire 4 écoles de musique :

→ COURET : **Tempô Cagire** tempo.cagire@gmail.com

→ ENCAUSSE-LES-THERMES : **Midnite Blue** ecole.midniteblue@gmail.com

→ SAINT-MARTORY : **École de musique** artsetmusique31@gmail.com

→ SALIES-DU-SALAT : **École de musique** ecoledemusique31@wanadoo.fr

Les rendez-vous Pronomade(s)

VENDREDI 3 SEPTEMBRE 19H MAZÈRES-SUR-SALAT,
USINE THÉÂTRE



→ **Cirque Pardi !**

Rouge Nord (cirque mécanique).

DIMANCHE 19 SEPTEMBRE À 6H ESTADENS,
RDV CAP D'ARBON

→ **Ceci n'est pas une caravane**

Poudre

VENDREDI 1ER OCTOBRE À 18H ASPET,
RDV DEVANT L'ÉGLISE

→ **Cie RAOUI**

Nenna (théâtre de rue)

SAMEDI 9 OCTOBRE À 21H
CASTILLON DE SAINT MARTORY, RDV MAIRIE

→ **Cie Kiroul**



2points0
(théâtre de rue)

Crédit photo Augustin Le Gall.

INFOS & RÉSERVATIONS SUR : www.pronomades.org

Enfin l'été ! agenda culturel

JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE SENGOUAGNET

Labyrinthe, saison 6 Sentiment d'R



À Sengouagnet, dans le jardin de Créagire, le labyrinthe artistique, botanique et poétique est à découvrir jusqu'à fin septembre. Une saison 6 intitulée Sentiment d'R, pour un lieu magique où se croisent et se rencontrent les œuvres d'une vingtaine d'artistes, qu'ils soient plasticien, paysagiste, scénographe, photographe ou marionnettiste, ferronnier ou céramiste...

→ Ouvert tous les jours de 14h30 à 18h30

RENSEIGNEMENTS AU 05 61 88 80 00
www.labyrinthecreagire.blogspot.fr

10 JUILLET MAZÈRES-SUR-SALAT L'été à l'Usine Théâtre

Sortie de résidence Cie MUS'L EXPERIENCE
NANOOK REVISITED est une création autour du film documentaire Nanook l'esquimau de Robert Flaherty réalisé en 1922. Ce sont les premières images d'esquimaux. Michaël Feneux propose la création d'un ciné - concert où se mêle images, poésie, littérature, sons et musiques intuitives.

RÉSERVATION AU 06 01 76 20 12
www.lusinettheatre.wifeo.com

DU 17 JUILLET AU 15 AOÛT ASPET



Les 20 ans du festival Aspet S'Expose

Pour fêter les 20 ans de ce festival, la mairie d'Aspet, organisatrice de l'événement en a confié la direction artistique à Iris Delvalle. Au programme concerts, expositions, balades artistiques, marché des créateurs, installations artistiques surprise et en point d'orgue une journée festive le 17 juillet.

TOUT LE PROGRAMME
www.mairie-asp31.fr

DU 17 AU 23 JUILLET SOUEICH

Semaine des Arts

Au programme de nombreuses animations : exposition, concerts, déambulation artistique...

Mercredi 21 - 21h : Concert de Jazz / **Jeudi 22 - 21h** : Apéritif concert (musique Brésilienne) / **vendredi 23 - 21h** : Nuit gourmande et bal populaire.

28 JUILLET / 4, 11, 18 AOÛT SENGOUAGNET

Le Z'hibou de l'été

4 spectacles 4 mercredis à 21h30 : 28 juillet SOLEYNIA / 4 août FLORIANE TIOZZO / 11 août MAMA GODILLOT / 18 août MANU GALURE

DU 26 AU 29 AOÛT ENCAUSSE-LES-THERMES

Festival de Jazz et Gospel



Organisé par l'association Midnite Blue, c'est la 6^e édition de ce festival Jazz et Gospel. Au programme des concerts gratuits et des stages ouverts à tous sur réservation.

CONTACT Midnite Blue
06 24 12 57 27

11 & 12 SEPTEMBRE URAU

Les Urauquoises

Concerts, animations, spectacle de rue, danse, balade musicale et gustative, exposition et même feu d'artifice...après une édition 2020 annulée en raison de la crise sanitaire, le festival 2021 s'annonce haut en couleurs dans les rues d'Urau.

www.uraquoises.blogspot.fr

18 & 19 SEPTEMBRE LAFFITTE-TOUPIÈRE

Le Festival du Verbe

Brandons, processions satyriques, spectacles, randonnées et rencontres en plein air. L'art du récit avec Senseverino, Renan Luce, Boris Bergman, Clarika et Julien Lepers.

PROGRAMME ET INFOS
www.lesamisduverbe.org

24 ET 25 SEPTEMBRE MAZÈRES-SUR-SALAT

Festival SALAT SALAT

Rock'n'roll, chanson, danse et arts de la rue les propositions seront multiples pour cette 1^{ère} édition du festival Salat Salat à l'ancien usine Rizla Croix.

2 & 3 OCTOBRE MAZÈRES-SUR-SALAT

→ Courte Halte Nomade

Salon, rencontres, spectacles, ateliers autour de la littérature jeunesse et sortie de résidence de territoire à

l'Usine Théâtre à Mazères-sur-Salat, en présence des artistes qui ont marqué l'histoire des résidences depuis 2014 comme Elisa Géhin, Régis Lejonc, Jean-Baptiste Labruno, Jérémie Fischer...

TOUT LE PROGRAMME
www.halte-nomade-du-livre-jeunesse.webnode.fr

**Halte
Nomade**
Du Livre Jeunesse



Bonnefont Une saison de transition



L'année 2021 marque la création d'un syndicat mixte ouvert pour assurer la gestion et le développement touristique, patrimonial et culturel de l'Abbaye de Bonnefont à Propriary. Un syndicat mixte qui réunit le Département de la Haute-Garonne à hauteur de 80 % et la communauté de communes à hauteur de 20 %. Ce travail conjoint mène à l'élaboration d'un projet commun ambitieux pour développer la fréquentation de l'abbaye, poursuivre les investissements, faciliter la gestion du site et permettre une mise en réseau avec les trois autres sites commingeois remarquables que sont Saint-Bertrand de Comminges Valcabrière, le Musée de l'Aurignacien et les Gorges de la Save à Montmaurin-Lespugue. Ce syndicat mixte est présidé, jusqu'à fin août, par Maryse Vezat, élue du CD31 en charge du tourisme. Les vice-présidents sont : Roselyne Artigue, Marie-Christine Llorens, Didier Cujives et Chantal Rivière.

Dans le respect des règles sanitaires en vigueur la saison 2021 de Bonnefont se déroulera jusqu'au DIMANCHE 26 SEPTEMBRE. Ouverture au public du mercredi au dimanche de 14h à 18h.

DU 1ER JUILLET AU 26 SEPTEMBRE : Exposition de Guillaume Lagnel L'art roman : de la sculpture au masque d'après l'œuvre du Maître de Cabestany.

SAMEDI 3 JUILLET : Enquête médiévale à l'Abbaye

SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 SEPTEMBRE / Journées européennes du patrimoine « Patrimoine pour tous »

DIMANCHE 26 SEPTEMBRE / Fête d'Automne et clôture de la saison

Les jeudis de Bonnefont

Concerts gratuits le jeudi à 21h. Foodtruck/bar à jus
15 JUILLET : The Alzheimer expérience (country rock acoustique)

22 JUILLET : Talweg (quatuor, musique de Bretagne, d'Écosse et d'ailleurs...)

29 JUILLET : Harpeuse de Fanny Roz (harpe celtique et chansons aux couleurs rap, folk, soul & rock)

5 AOÛT : Kiko y Mateo (duo latino aux couleurs andalouses)

12 AOÛT : Mandiwa (duo de musique métissé)

19 AOÛT : Manel Cheniti (swing influence gospel)

PLUS D'INFOS : 05 61 97 40 48
www.abbayedebonnefont.fr

Faites le plein de nature



L'actualité de l'OT

Pour rappel, l'office de tourisme communautaire est une association loi 1901 créé le 16 mars 2018 composée de membres adhérents représentant la communauté de communes, les socio-professionnels du tourisme, le milieu associatif et les particuliers concernés par le développement du territoire commingeois.

Elle est représentée par un Conseil d'Administration paritaire de 32 membres répartis en 3 collèges. Réuni en Assemblée générale le 14 janvier 2021, l'office de tourisme a procédé au renouvellement de son Bureau ainsi composé : Stéphane Duron, Président ; Marie-Christine Llorens, 1^{ère} VP, Corinne Ortet, 2^{ème} VP, Serge Fontan, secrétaire, Philippe Bussière, secrétaire adjoint, Guillaume Burli, trésorier et Céline Cuisinier, trésorière adjointe. Outil au service de la collectivité en tant qu'acteur du développement économique et force d'animation locale, l'OT mène ses missions de développement touristique en suivant les orientations impulsées par la communauté de communes ; Yan Arexis en est le directeur accompagné d'une équipe de 6 personnes qui prépare activement vos séjours tout au long de l'année. Enfin déconfiné, l'OT Cagire Garonne Salat se tourne vers un été pleine nature qui s'annonce riche et rythmé.

Les nouveautés

→ Agence de Pays

Depuis octobre 2020, l'office de tourisme est devenu une Agence de voyage de Pays, lui permettant ainsi de commercialiser tous types de séjours et titres de transports ; un outil majeur réclamé depuis longtemps par les professionnels qui s'avère très efficace sur des secteurs comme la randonnée, le vélo, l'équestre,

le bien-être et tout ce qui fait la richesse de Cagire Garonne Salat avec une attention particulière sur la commercialisation de groupes.

→ « BA Pla ! »

Réservez en temps réel : fin mai, l'OT a lancé un service de booking qui vous permet d'acheter votre expérience 100% nature dans les points d'accueil et partir à la découverte de notre territoire accompagné d'un prestataire professionnel.

→ Faites votre shopping à l'OT



Inaugurée durant le confinement le tout nouvel espace boutique de l'OT est fonctionnel à Aspet avec un ensemble de producteurs et une gamme de produits qui s'enrichit tous les trimestres. L'OT développera en fin d'année la boutique à Salies-du-Salat

en participant à une opération de Pays (PETR) : sa boutique sera développée en bois local avec le concours d'un designer.

→ Un web service attractif

Dans le cadre de sa mission principale auprès des socioprofessionnels du tourisme et suite au travail mené auprès des hébergeurs ces trois dernières années, l'OT a mis en place une offre de web service qui permet la mise en place de différents outils de communication : un site internet avec gestion et synchronisation des réservations, une brochure personnalisée sur l'hébergement, un livret d'accueil numérique pour les clients.



→ Ô Pyrénées Mag'

Sorti fin juin, ce magazine conçu par l'office de tourisme Cagire Garonne Salat présente coups de cœur, bons plans, dossiers et découvertes toutes saisons... Partez à la rencontre de ceux qui font vivre les vallées et massifs des Pyrénées centrales ! Disponible à l'OT et dans les BIT.

→ Catalogue de Visites Guidées

En faveur d'un tourisme culturel l'OT vient d'éditer un catalogue de visites guidées mettant en avant le patrimoine bâti, naturel et des expériences de visites insolites. Achetez vos sorties et journées d'activités de pleine nature toute l'année à l'OT d'Aspet et dans les BIT de Salies-du-Salat, Arbas et Saint Martory.

→ Guide des producteurs 2021

En 2019, puis 2020, à l'initiative du CODEV Cagire Garonne Salat, la communauté de communes a édité un guide des producteurs locaux pratiquant la vente directe au consommateur. Une offre riche et diversifiée à nouveau recensée par l'OT pour une édition 2021 qui concerne le territoire Cagire Garonne Salat mais aussi nos voisins les plus proches.

→ Info taxe de séjour

La communauté de communes digitalise son mode de perception de la taxe de séjour en lançant sa plateforme de télédéclaration. La taxe de séjour est un impôt qui ne repose ni sur les professionnels ni sur les habitants. Seuls les touristes la payent. Son montant est affecté aux actions de développement touristique.

<https://ts-cagiregaronnesalat.consonanceweb.fr/>

Des pistes de VTT enduro

→ Entre Herran et Arbas, deux pistes typées enduro VTT ont été ouvertes : reprofilage des pistes n°32 et n°33 de VTT EXISTANTES en profils d'enduro, offre qui n'existait pas sur le territoire ; ouvertes en juin.

→ Nouvelle piste bleue sur les petites Pyrénées (une première) ouverture fin juin.



FORUM DE
ASSOCIATIONS
4 SEPTEMBRE
À MANE

c'est l'été !

Horaires d'ouverture au public

L'office de tourisme à l'heure d'été

OFFICE DU TOURISME COMMUNAUTAIRE ASPET

→ du mardi au vendredi 9h30-12h30 / 14h30 -17h30

→ samedi de 9h- 13h / 14h à-17h

→ dimanche 9h- 13h (du 18 juillet au 15 août inclus)

CONTACT : 05 61 94 86 51

BIT SALIES DU SALAT

→ du lundi au vendredi 9h30-12h30/ 14h30 -17h30

→ samedi 9h-12h / 13h-17h (du 19 juin au 25 septembre inclus)

CONTACT : 05 61 90 53 93

BIT ARBAS

→ lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi 9h-12h15

→ lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi 9h-12h15 /14h-17h30 (du 19 juillet au 14 août)

CONTACT : 05 61 90 62 05

BIT SAINT-MARTORY

du 5 juillet au 25 septembre :

→ du mardi au vendredi 9h30 - 12h30/14h30-17h30

→ samedi de 9h-12h /13h-17h

CONTACT : 05.61.97.40.48

LES INFOS DE L'OT SUR : www.opyrenees.fr

Les expos de l'OT

→ Du 02 juillet au 31 août

ART ROMAN, LA SCULPTURE ET LE MASQUE :

«Masques en Scène» L'AN MIL inspiré du célèbre tympan roman de Conques. Exposition parallèle à celle de l'Abbaye de Bonnefont, du 1^{er} juillet au 26 septembre, «l'art Roman, de la sculpture au masque» d'après l'œuvre du Maître de Cabestany.

→ Septembre et octobre

Jean Pierre CHANOIR : street artist et designer franco-colombien

→ Novembre et décembre

Gianni BURATTONI, artiste peintre

Infos tri

RÉGLEMENTATION

Depuis plusieurs années des objectifs gouvernementaux sont fixés afin de préserver l'environnement et les ressources naturelles face au dérèglement climatique. Le but étant de transformer notre économie linéaire (produire, consommer, jeter) en une **économie circulaire (3R = réduire, réutiliser et recycler)**.

Ces objectifs sont transcrits au travers de lois qui concernent les industriels, les entreprises mais aussi les particuliers.*



Obligations pour les collectivités :

- d'harmoniser la collecte sélective et de la généraliser hors foyer
- de lutter contre le gaspillage
- de favoriser le réemploi même au travers des commandes publiques
- de valoriser le tri à la source ...

EXEMPLES :

- Réduire de 50 % les quantités de déchets mis en décharge à l'horizon 2025
- Réduire les emballages en plastique à usage unique en tendant vers 100% de recyclage d'ici fin 2025 (interdiction de ces emballages en 2040)

* Loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV – LOI n°2015-992 du 17 août 2015)

* Loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (loi AGEC – LOI n°2020-105 du 10 février 2020)

C'EST QUOI LA TGAP ?

Sur notre territoire la Taxe Générale des Activités Polluantes s'applique au tonnage de déchets amenés sur le site du « Pihourc » à Liéoux pour enfouissement. Cela concerne les ordures ménagères, les encombrants et les refus de tri. Depuis la loi de Finances pour 2019, cette TGAP est en constante augmentation. Son coût ? 37€/t en 2021 et 65€/t en 2025.

HAUSSE TGAP



QU'EN EST-IL EN CAGIRE GARONNE SALAT ?

Élus et agents de la communauté de communes mettent tout en œuvre pour suivre ces objectifs réglementaires en s'efforçant de maintenir un service adapté aux habitants et une stabilité fiscale avec un taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) harmonisé à 11.50 % pour toutes les communes d'ici fin 2025.

Depuis 2020 différentes actions ont été mises en œuvre pour maîtriser les coûts du Service déchets :

- Prise en régie pour maîtriser le coût du transport pour l'évacuation des ordures ménagères et des produits issus des déchetteries. Rapprochement des sites de dépôt final avant traitement pour les secteurs de Salies-du-Salat et de Saint-Martory
- Lancement d'une étude de territoire pour l'optimisation et l'harmonisation de notre service de gestion des déchets. Celle-ci comprend une réflexion sur notre système de collecte et sur l'impact d'une éventuelle mise en place d'une tarification incitative. Cette étude est financée à 70% par l'ADEME et la Région Occitanie
- Création d'une plateforme de broyage bois et déchets verts à la déchetterie de Mane avec mise à disposition du broyat des végétaux pour les administrés
- Mise en place d'une collecte cartons pour les commerces et entreprises des secteurs de Salies-du-Salat et de Saint-Martory
- Projet de valorisation des biodéchets par le compostage avec proposition de distribution de composteurs aux administrés
- Une réflexion est engagée sur la thématique du réemploi et de la reprise en déchetterie

Performances de tri 2019 et 2020

Pour les secteurs de la communauté de communes en gestion directe (Mane et Sain-Martory)

2019	2020
3600 t	3682 t
Ordures ménagères collectées	



Ces déchets partent à l'enfouissement, rien ne peut être revalorisé.

+ 2,25% en 1 an (objectif de réduction d'ici 2025)

2019	2020
1027 t	947 t
Encombrants	



Tonnage d'encombrants collectés en déchetteries destinés à l'enfouissement.

- 7,79 % en 1 an (objectif de réduction d'ici 2025)

2019	2020
56 t	70 t
Refus de tri +25%	



Tonnages de déchets non recyclables retirés des colonnes de tri (erreur de tri ou malveillance) qui partent à l'enfouissement.

2019	2020
922 t	896 t
Déchets recyclables	



Déchets collectés dans les colonnes grâce à votre geste de tri :

- 2,49 %

(dû à la réduction des tonnages papiers et à l'augmentation des refus de tri, les tonnages des autres flux sont constants ou en augmentation)



ACIER
2019 : 24,99 t
2020 : 25,06 t



BOUTEILLES PLASTIQUES (opaques)
2019 : 14,53 t
2020 : 16,48 t

ALUMINIUM
2019 : 1,91 t
2020 : 1,75 t



BOUTEILLES PLASTIQUES (transparentes)
2019 : 27,72 t
2020 : 28,83 t

EMBALLAGES CARTON
2019 : 52,01 t
2020 : 57,35 t



VERRE
2019 : 507,43 t
2020 : 504,89 t

BRIQUES CARTONNÉES
2019 : 6,02 t
2020 : 6,54 t



PAPIERS
2019 : 348,02 t
2020 : 255,03 t

EN UTILISANT L'AUTOCOLLANT STOP PUB DISTRIBUÉ DANS LES BOÎTES AUX LETTRES DU TERRITOIRE CAGIRE GARONNE SALAT PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES, VOUS AVEZ CONTRIBUÉ À FAIRE BAISSER LA QUANTITÉ DE DÉCHETS PAPIERS COLLECTÉS :

-25% DEPUIS 2018

LE «STOP PUB» EST TOUJOURS DISPONIBLE À L'ACCUEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES À MANE ET EN MAIRIES.



Les déchetteries

Sites de Mane & Saint-Martory

OUVERTURE HIVER 1 ^{er} octobre - 31 mars 8h - 12h (M) 13h30 - 17h30 (AM)		OUVERTURE ÉTÉ 1 ^{er} avril - 30 septembre 8h30 - 12h (M) 13h30 - 18h (AM) sauf *14h - 18h	
MANE	SAINT-MARTORY	MANE	SAINT-MARTORY
M	AM	M	AM
LUN	● ●	○ ○	○ ○
MAR	● ●	● ●	● ●
MER	● ●	● ●	● ●
JEU	● ●	○ ●	○ ●*
VEN	● ●	● ●	● ●
SAM	● ●	● ●	● ●

Les habitants du territoire ont accès aux 2 déchetteries

Site d'Aspet

OUVERTURE
Mardi 13h45 - 18h
Du mercredi au samedi
7h45 - 12h / 13h45 - 18h

Déchetterie gérée par le SIVOM SGMA
(Saint-Gaudens - Montréjeau - Aspet - Magnoac).

www.sivom-sgma.org
05 61 94 73 73

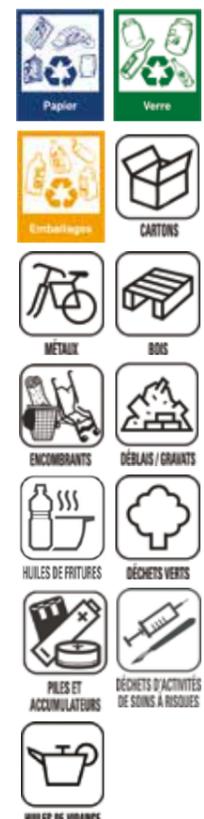
Les habitants des communes de Couret, Encasse, Estadens, Ganties, Izaut et Soueich peuvent se rendre à la déchetterie d'Aspet, QUARTIER FONTAGNÈRES 05 61 79 59 47

SAINT-MARTORY
ZA LES CLOTTES
31360 SAINT-MARTORY
05 61 90 76 92

MANE
CHEMIN DES ISLES
31260 MANE
05 61 98 49 32

ATTENTION !
Fermeture du portail 10 minutes avant l'horaire pour permettre aux usagers de finir de décharger et aux gardiens de nettoyer et fermer le site.

Déchets acceptés à Mane et Saint-Martory



DÉCHETS MÉNAGERS SPÉCIAUX → Mise en place dans nos deux déchetteries d'un flux pour récupérer les Déchets Ménagers Spéciaux regroupant :
• Les peintures, produits d'entretien, (maison, piscine, voiture...)
• Les pesticides, insecticides, ...
→ Sur l'année 2020 c'est près de 24 tonnes collectées

TEXTILES Re_fashion
→ Pensez à déposer vos textiles usagés dans les bornes mises à disposition en déchetterie.
→ Tous les textiles d'habillement, linge de maison et chaussures.

MOBILIER écomobilier COLLECTER - TRIER - RECYCLER
→ Tous les meubles acceptés pour : **ranger / s'asseoir / se coucher / poser**. Quel que soit le matériau et l'état (+ vos couettes, oreillers, duvets...)
→ 137 tonnes de mobilier ont été collectées en 2020.

DÉCHETS D'ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUES & ÉLECTRONIQUES recycler c'est protéger
→ Appareils électroménagers tous formats.
→ 132 tonnes de D3E ont été collectés en 2020 sur nos deux déchetteries.
→ Également acceptés : cartouches d'encre d'imprimante, piles, batteries, ampoules, néons...

Collecte ordures ménagères

Les bons réflexes



Pour rappel, tout dépôt illicite et/ou ne respectant pas les règles en vigueur, est passible d'une amende allant de 35 € à 1500€ : articles R632-1, R633-6, R635-8 du Code pénal.



RAPPEL OM

Les Ordures Ménagères correspondent aux déchets ordinaires produits quotidiennement par le foyer, de la préparation des aliments au nettoyage normal des habitations (balayures, débris de vaisselle, cendres froides etc.).



DÉPOSER VOS OM DANS DES SACS

Les déchets doivent être déposés en sacs fermés et exempts d'éléments indésirables, comme des déchets ménagers recyclables (verre, conserves, plastiques, papiers) ou des déchets acceptés en déchetterie (encombrants, déchets verts, électroménagers, produits phytosanitaires, ferraille, déchets d'activité de soins à risques infectieux etc...).

NE PAS TASSER

L'usager ne doit pas tasser le contenu des bacs de manière excessive et ne doit pas laisser déborder les déchets.



LES SACS NE DOIVENT PAS ÊTRE CHARGÉS > 15 KG

de déchets. Ils ne doivent contenir aucun objet dangereux susceptible de blesser le personnel de collecte. Les objets coupants, piquants et/ou tranchants doivent à défaut être emballés pour assurer la sécurité des agents de collecte.

LES SACS DOIVENT ÊTRE PARFAITEMENT FERMÉS

pour que tout risque d'épandage des ordures soit écarté, même en cas de renversement du sac. Pour ce faire, leur remplissage doit permettre la prise en main par les agents de collecte.



SORTIR SA POUCELLE LA VEILLE AU SOIR

Les sacs ou les bacs doivent être présentés devant l'habitation ou l'établissement sur le domaine public (sur le trottoir en bordure de voies publiques ou privées ouvertes à la circulation publique), visibles du service de collecte, ou en bac de regroupement selon le cas. ATTENTION, veiller autant que possible à garder les sacs hors de portée des animaux errants.



NON RESPECT DES CONDITIONS : PAS DE COLLECTE

En cas de non-respect de ces conditions de présentation, une mise en demeure pourra être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception à l'usager et un refus de collecte pourra être appliqué.

Tri mode d'emploi

EMBALLAGES en vrac et vides

LES INTERDITS



Bouteilles & flacons en plastiques avec les bouchons



Briques alimentaires



Emballages métalliques (acier et aluminium)



Cartonnettes



Enveloppes et sacs plastiques, barquettes en plastique ou polystyrène, assiettes et gobelets, pots de yaourt, verre, serviettes et mouchoirs en papier...

VERRE en vrac et vides

LES INTERDITS



Bocaux et pots en verre



Bouteilles en verre



Capsules, bouchons, couvercles, cartons, vaisselle, ampoules, plastiques...

PAPIERS en vrac et non souillés

LES INTERDITS



Journaux, magazines, prospectus, catalogues, annuaires



Papiers, enveloppes, courriers



Livres, cahiers



Films plastiques, emballages alimentaires et cartons, serviettes et mouchoirs papiers...

N'HÉSITEZ PAS AU BESOIN À VOUS RENSEIGNER EN DÉCHETTERIE OU AUPRÈS DE NOTRE AMBASSADRICE DU TRI À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES : EMMANUELLE JOUBE . USAGERS, PROFESSIONNELS OU PARTICULIERS, ELLE RÉPONDRA À VOS INTERROGATIONS ET VOUS CONSEILLERA. DES ANIMATIONS SOUS FORME D'ATELIERS DU TRI SONT ÉGALEMENT POSSIBLES DANS LES ÉCOLES ET COLLÈGES DU TERRITOIRE.

Contact : emmanuelle.joubé@cagiregaronnesalat.fr / 07.50.59.36.46